



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Saint-Pierre, le 6 juillet 2026

**Direction générale de l'Aviation civile
Direction des services de la Navigation aérienne**

Service de l'aviation civile de Saint-Pierre-et-Miquelon

Affaire suivie par : Alexandre COPET
alexandre.copet@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 05 08 55 18 42

PRÉSENTATION DE LA CONSULTATION

J'ai l'honneur de soumettre à votre signature l'avis de consultation relatif à des travaux de pontage de fissures sur l'aire de mouvement de l'aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche.

Ces travaux de pontage de fissures sur un linéaire de 5000 mètres rentrent dans le cadre de l'entretien général de la plateforme aéroportuaire.

Compte tenu de la dépense globale prévue estimée à 120 000,00 €, la consultation sera lancée selon une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP (Code de la Commande Publique).

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application d'un prix global forfaitaire.
Les prix du marché seront fermes.

Le seul critère pris en compte dans le cadre du jugement des offres sera le « prix le plus bas ».

Pour permettre une publicité maximale, l'avis de consultation fera l'objet d'un communiqué sur le site Cheznoo.net.

L'avis de consultation sera publié sur le site de la Préfecture et au BOAMP.

Le DCE sera disponible sur la plate-forme achats de l'État à l'adresse
« <https://www.marches-publics.gouv.fr/> » sous la référence **SACSPM07-26**.

Le chargé de mission,


Alexandre COPET